

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Un territoire lauréat composé de 4 collectivités savoyardes

Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structures porteuses :

- Chambéry métropole
- Communauté d'agglomération d'Annecy
- Communauté d'agglomération du Lac du Bourget
- Syndicat mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais



Collectivités lauréates de l'appel à projets zéro déchet, zéro gaspillage

Population : 92 communes,
370 000 habitants

Région Rhône Alpes

Départements de Savoie et Haute-Savoie



Description générale :

Au travers de notre candidature regroupant 4 collectivités et une animation assurée par le CRITT de Savoie, l'objectif est d'être un territoire vitrine, propice aux expérimentations en économie circulaire (laboratoires d'innovation) permettant de contribuer aux objectifs du projet de Plan de réduction et de valorisation des déchets 2014-2020.

Un des facteurs de réussite d'un tel projet relève de la capacité à fédérer l'ensemble des acteurs locaux autour de la démarche : une attention particulière sera portée, dès l'origine, à la création d'une dynamique locale via une gouvernance participative ayant pour objet l'impulsion d'une dynamique citoyenne et de tous les acteurs, associatifs, économiques, élus...

Notre philosophie ou fil rouge :

- Un esprit de décloisonnement et de mutualisation entre collectivités, partageant une ambition commune. En interne des EPCI : entre services, déchets, énergie, développement économique et sur chaque territoire.
- Une volonté d'interconnexion avec les autres démarches et outils de planification pour gagner en efficience. Notamment le TEPOS Chambéry–Annecy–Parc des Bauges, les plans BTP et DMA ou DD, les PCET, les PLU, les PLH, etc...

Actions et démarches proposées :

- Pérenniser l'engagement dans des PLP ambitieux avec l'objectif de réduire de 10 % les Déchets Ménagers et Assimilés en 2020 par rapport à 2010
- Accentuer nos actions à destination des producteurs non ménagers, par exemple pour les acteurs du BTP par la facilitation de création de déchetteries professionnelles
- Étudier les solutions de financements incitatifs
- Promouvoir et encourager les acteurs de l'ESS et qui ont déjà lancé des opérations liées à l'économie circulaire : recyclerie-matériauthèque par exemple
- Amplifier nos actions de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Poursuivre nos efforts d'éco-exemplarité et toucher l'ensemble des acteurs publics sur nos territoires
- Faciliter et encourager les actions avec les partenaires consulaires et les fédérations
- Tester et innover dans le domaine de l'évitement de déchets en encourageant les initiatives citoyennes
- Améliorer le mix déchets non évitables en partenariat avec les Syndicats de traitement pour augmenter la valorisation matière, notamment organique, à 55 % des déchets et réduire de 30 % les déchets non dangereux et déchets non inertes admis en installation de stockage

Contacts :

CM – Mme Gaëlle Dourneau – Direction de la gestion des déchets
 C2A – Mme Valérie Laurent – Responsable service gestion des déchets
 CALB – M. Fabien Didier – Responsable service déchets
 SITO A – M. Frédéric Chiri - Directeur

Sites Internet des structures porteuses :

www.chambery-metropole.fr
www.agglo-lacdubourget.fr

www.agglo-annecy.fr
www.sittoa.fr

